

Compte-rendu de la réunion de concertation quartiers apaisés Arceaux du 12 mai 2021

Avec :

- **Michaël Delafosse** (Maire de Montpellier),
- **Séverine Saint-Martin** (adjointe au maire déléguée au renouveau démocratique),
- **Boris Bellanger** (adjoint au maire délégué au quartier Centre),
- **Jean-Paul Charbonneau** (urbaniste)

Présentation :

Michaël Delafosse : Le lancement de la concertation sur les quartiers apaisés s'inscrit dans l'idée de repenser ensemble une ville à échelle humaine, avec la volonté de rééquilibrer Montpellier. Aujourd'hui, il faut travailler sur la ville existante et ses quartiers. Une vingtaine de quartiers sont en projets. Pour que notre qualité de vie s'améliore, nous devons végétaliser la ville, conforter le commerce de proximité qui crée du lien social, réembellir la ville pour que la nature retrouve sa place. Le quartier des Arceaux ne doit plus être un quartier de transit depuis le Nord et l'on doit pouvoir s'y déplacer à pied, à vélo ou en bus à haut niveau de service.

Pour agir comme maire, je veux faire une ville à hauteur d'enfants, une ville où le chemin des écoliers est sécurisé et où leur développement n'est pas obéré par nos choix d'aménagements. Nous avons besoin que vous nous accompagniez pour porter ces objectifs et les projets que nous voulons mettre en place avec vous.

Méthode :

- Pour participer à ce projet pilote de participation citoyenne, une consultation numérique a été lancée sur une plateforme dédiée : participer.montpellier.fr
- Les habitants peuvent déposer leurs contributions et prendre connaissance de celles des autres jusqu'au 23 juin. Elles nourriront les réflexions du groupe de travail des habitants (GTH) constituée d'une vingtaine de personnes, forces vives du territoire. Il est possible de candidater à ce GTH jusqu'au 16 mai.

Projets en débat :

La Ville de Montpellier et Montpellier Méditerranée Métropole ont effectué des propositions qui seront ensuite travaillées à l'échelle du groupe de travail des habitants (GTH).

- Piétonniser le parvis des écoles Chaptal et Jeanne d'Arc.
- Apaiser la rue Saint-Louis (7000 véhicules par jour passent dans une rue de 7 mètres de large) et aller vers une rue à vivre.
- Repenser le plan de circulation au bénéfice de la vie locale (ne plus permettre le trafic de transit)

- Rénover et embellir le cœur de Métropole
- Rendre la place Max Rouquette aux piétons (un concours d'urbanisme sera lancé à l'échelle du secteur Arceaux-Peyrou).
- Optimiser l'offre de stationnement (avec moins de 50% de taux de remplissage, le parking Pitot pourrait absorber la suppression de celui des Arceaux).
- Créer un lien piéton place Pierre-Flotte / rue Clapiès.
- Se déplacer mieux et autrement (un arrêt de ligne de bus express BHNS 3 est à imaginer aux abords de la place Max-Rouquette).
- Aménager une placette à l'ombre du micocoulier de la place Narcissa.

Echanges avec les participants à la réunion publique

Près de 200 personnes étaient connectées sur l'application Zoom et sur Facebook Live. Voici une sélection de questions/réponses.

Extraits des principales interventions

Bérengère : « Je me déplace en fauteuil électrique dans le secteur Pitot et les rues environnantes. J'ai beaucoup de difficultés avec les parcours existants. J'ai réfléchi et j'ai des idées d'aménagements à formuler. »

Michaël Delafosse : Votre témoignage est précieux. Quand nous parlons d'une ville à hauteur d'enfant, nous prenons aussi en compte les personnes en situation de handicap car nous avons une exigence, celle de la ville pour tous.

Hakima : « Je remercie la Ville pour le récent nettoyage du square Bir-Hakeim qui est bien plus agréable. Mais je signale l'angoisse permanente des habitants du boulevard Benjamin-Milhaud où la vitesse des voitures est excessive et où les trottoirs sont bien trop étroits pour se sentir en sécurité.

Michaël Delafosse : Sur le boulevard Benjamin-Milhaud, il faut que « l'on casse la vitesse » en passant à 30 km/h. C'est un sujet que nous avons déjà bien identifié.

Laurent : Je suis un nouveau résident du quartier. Pourquoi ne pas envisager des péages urbains à Montpellier pour limiter tout ce trafic ?

Michaël Delafosse : Le cadre réglementaire en France ne permet pas cette option-là. L'option qui est la nôtre est de réduire les déplacements en voiture. Nous avons atteint les 8000 dossiers d'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique et, fin 2023, la gratuité des transports publics sera effective pour l'ensemble des habitants de la Métropole.

Jean-Sébastien : « Je suis le président de l'association Mieux vivre rue Saint-Louis. Nous sommes satisfaits que cette rue change bientôt d'aspect mais cela doit être effectué dans une démarche d'ensemble où l'on étudie par exemple la question des poubelles enterrées et de l'équilibre des trottoirs. »

Michaël Delafosse : Des bornes béton dites provisoires ont été installées du temps de mon prédécesseur et elles sont toujours là. Cette rue sera fermée pour travaux à la Toussaint. L'esquisse que nous avons montrée est une intention. C'est un changement global qui est attendu.

Fig : « J'interviens en voisine de Figuerolles. Je crains de me retrouver enclavée avec la fermeture de la rue Saint-Louis. La circulation va être reportée ailleurs et notamment dans notre quartier où la situation est déjà compliquée. »

Michaël Delafosse : Nous traiterons également Figuerolles comme un quartier apaisé. Je suis d'accord avec vous, les déplacements doivent être réfléchis dans leur globalité. Nous aurons un nouveau plan de déplacement à l'horizon 2024.

Question sur le chat : « Pourquoi ne pas imaginer un tunnel sous la rue Saint-Louis ? »

Michaël Delafosse : Les tunnels coûtent excessivement cher. Deux fois plus qu'un kilomètre de tramway à 50 millions d'euros. Et c'est techniquement très difficile.

Julien : « J'habite au Plan Cabane. Merci pour les efforts sur la lutte contre le trafic de drogue. On attend les résultats et il va falloir tenir. Je suis d'accord avec les projets d'aménager les places Pierre-Flotte et Leroy-Beaulieu. Nos enfants ne traversent plus dans les clous car les passages piétons sont dans les angles de rue. C'est presque plus secure coté visibilité de traverser au milieu de la rue. »

Michaël Delafosse : Sur ce que vous dites sur les passages cloutés, il y a là une grande anomalie montpelliéraine car tout le monde le fait. Nous devons le corriger. Sur le plan Cabane, nous ne relâcherons pas nos efforts.

Jeremiah : « J'ai été locataire rue Saint-Louis. Père de deux enfants, j'ai vite compris que je ne pourrais pas y rester. L'endroit est sympa mais l'espace piéton est insuffisant. J'habite désormais Grand Rue Jean Moulin. C'est plus simple mais il y a beaucoup de scooters dans cette zone piétonne. »

Michaël Delafosse : Les scooters sont interdits dans la zone piétonne. C'est clair, nous ne changerons pas l'arrêté. Sur les questions de sécurité il y a beaucoup de demandes et la police municipale ne chôme pas. Il n'y a pas de tolérance de notre part et les règles sont là pour être respectées.